



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 11
- votants : 11
- absents : 0
- exclus : 0

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

Séance du 23 avril 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents.

THIRIOT Christian, MILLET Amélie, MORIN Catherine, ETIENNE Pierre-Henri, LUCIANO Luc, MILLET Jérôme, VARVAT Marie-Pascale, ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, MARCHAL Laurence, TRESCAZES-SABATHÉ Valérie

Excusé :

Date de convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : BLAIN Bruno

Délibération n°05

Objet : Reversement de la dotation voirie 2026 à la CCBDP

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour déterminer le montant de l'enveloppe voirie à transférer à la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de transférer la totalité de l'enveloppe voirie 2026 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 23 avril 2026

Christian THIRIOT, Maire.

